



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E136593

VALABLE JUSQU'AU 25/10/2024

ÉDITÉ LE 26/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/09/2007  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 09/03/2023  
5 000

Raison sociale : A.C.C.P

8 ZAC ZAC DE LA BERANGERE  
CHEMIN DU GAROUTIER  
13600 LA CIOTAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MARSEILLE 500026638

Téléphone : 04 42 71 41 51  
Portable : 06 50 41 92 83

Fax :

Siret : 500 026 638 00014

Code NACE : 4322A

Site Internet : accp-laciotat.fr  
E-mail : accp13600@gmail.com

Numéro caisse de congés payés : 0009031342-0

Responsabilité légale :  
ACCIARO JEAN GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 113252182003

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 113252182S003

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Effectif moyen : 3 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5133      | Installation de chauffe-eau thermodynamique   | 01/10/2021           |
| 5231      | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 01/10/2021           |
| 5911 PROB | Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA  | 18/07/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                          | Date d'attribution |
|-------------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage       | 01/01/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique       | 01/01/2021         |
| o Panneaux solaires photovoltaïques | 18/07/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE  
IMMEUBLE LE PRADO FARGES  
2 BIS RUE FARGES  
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.